

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Semestre 10

Intégration des dimensions environnementales et sociales dans les projets d'aménagement

Présentation

L'environnement n'est pas seulement une injonction dans les programmes d'urbanisme qui s'imposerait comme une contrainte nouvelle, de la planification à la réalisation. Il est progressivement pris en compte dans la pratique de l'aménagement de diverses manières, comme ressource, comme paysage, comme patrimoine à protéger, etc. Au fil des trois années de formation à l'Institut de Géoarchitecture, cette approche de l'environnement est déclinée dans tous les registres, juridique, écologique, historique, architectural, sociologique, économique.

L'unité d'enseignement s'appuie sur ces acquis pour illustrer concrètement la place de l'environnement dans trois modes d'intervention. Dans les politiques publiques et dans le champ de la planification, il s'agit de s'intéresser aux méthodes utilisées dans les documents d'urbanisme, les études d'impact, selon les contextes de leur élaboration, jusqu'aux mesures compensatoires qui peuvent être exigées. Le deuxième mode s'est généralisé sous l'appellation « approche environnementale de l'urbanisme » qui fait l'objet d'un séminaire spécifique. Le troisième type d'intervention, enfin, porte sur la question des paysages et l'intervention des paysagistes dans l'aménagement.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 33h

Travaux Dirigés : 33h

Objectifs

Articuler les préoccupations environnementales aux pratiques de l'urbanisme.

Comment les questionnements environnementaux, depuis la préservation de la biodiversité jusqu'à l'organisation des transitions énergétiques, prennent-ils place dans les processus de programmation et de conception des aménagements, puis dans leur mise en œuvre opérationnelle et l'organisation de leur fonctionnement ? L'objectif de ces enseignements est de permettre aux étudiants d'identifier les outils, comme les études d'impact, et les leviers (mais aussi les points de résistance) qui inscrivent concrètement les métiers et les pratiques de l'urbanisme dans la dynamique du développement durable.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral - exposé	60	100%	